

Général (retraité) Elias FARHAT¹



JÉRUSALEM : CŒUR DU PROBLÈME ET CLÉ DE LA SOLUTION

Résumé : L'avenir de Jérusalem est en tête de toutes les propositions et discussions liées à la cause palestinienne. Il s'agit d'une ville religieuse fondamentale dans les trois religions abrahamiques : judaïsme, christianisme et islam. En archéologie, la savante britannique Ann Kathleen Kenyon a prouvé l'absence d'antiquités juives, tout comme le savant de l'Université de Tel-Aviv Ze'ev Herzog, et également le rapport de l'UNESCO de 2014. L'État israélien essaie de modifier les repères religieux et réprime les fidèles de la mosquée Al-Aqsa. Il a confisqué des terres aux Palestiniens à proximité du vieux Jérusalem et y a établi des colonies en violation du droit international, entravant ainsi le processus de paix. Israël doit se conformer aux résolutions de la légitimité internationale et se retirer de ses colonies afin de parvenir à un règlement permettant l'établissement d'un État palestinien et sa reconnaissance en tant que tel dans la région, comme elle l'avait fait en démantelant ses colonies du Sinaï pour parvenir à un accord de paix avec l'Égypte, et ses colonies de Gaza afin de s'en retirer.

Mots-clés : Jérusalem, Cause palestinienne, État d'Israël, Palestine Archéologie, UNESCO, Al-Aqsa, Droit international, Colonisation, Musulmans, Juifs, Chrétiens, Empire ottoman, Jéricho, Jérusalem-Est, Knesset, Jordanie, Proche-Orient.

Abstract: *The future of Jerusalem lies at the top of all proposals and discussions related to the Palestinian Question. It is a fundamental religious city in the three Abrahamic religions: Judaism, Christianity and Islam. In archaeology, British scholar Ann Kathleen Kenyon has proven the absence of Jewish antiquities, as well as Tel Aviv University scholar Ze'ev Herzog, and also has the UNESCO report from 2014. Israel is trying to change the religious landmarks and is cracking down on the Al-Aqsa Mosque worshipers. The Israeli State has confiscated land from Palestinians near Old Jerusalem and has established settlements thus violating international law. Thereby it is hindering the peace process. The Israeli State must abide by the resolutions of the international legitimacy and withdraw from its*

1. Auteur de nationalité libanaise, spécialiste des questions militaires et stratégiques.

settlements in order to reach a solution that is required for the establishment of a Palestinian state and its recognition in the region, just as it did when it dismantled its settlements in Sinai to reach a peace agreement with Egypt, and dismantled its settlements in Gaza in order to withdraw from that strip.

Keywords: *Jerusalem, Palestinian cause, Israeli State, Palestine, Archeology, UNESCO, Al-Aqsa, International Law, Colonization, Muslims, Jews, Christians, Ottoman Empire, Jéricho, East-Jerusalem, Knesset, Jordan, Near East.*

LORSQUE NOUS PARLONS DE L'AVENIR DE LA PALESTINE, c'est de l'avenir de Jérusalem que nous parlons ; cette ville qui occupe le devant de la scène de toutes les propositions et discussions. Jérusalem est une ville religieuse majeure dans les trois religions abrahamiques : Judaïsme, Christianisme et Islam. Les Juifs considèrent que le Mont du Temple est le temple de Salomon lui-même, et certains d'entre eux croient que ce temple existe quelque part dans cette ville ; tandis que le *Mur des Lamentations* pour les Juifs, est le *Mur d'Al-Buraq* pour les musulmans. Quant aux chrétiens, ils considèrent que l'Église de la Résurrection est le lieu de la résurrection du Christ, qui porta sa croix à Jérusalem, et marcha sur le chemin du Calvaire, a été crucifié et enseveli dans cette même église, avant d'être élevé au ciel. Les musulmans, toutes confessions confondues, considèrent Jérusalem comme première Qibla vers laquelle, dès le début de l'Islam, se tournaient leurs prières, avant que La Mecque ne devienne, dans un second temps, la Qibla alternative. À Jérusalem se situe aussi la mosquée Al-Aqsa, la troisième sainte mosquée musulmane, la grande mosquée de La Mecque et la mosquée du Prophète à Médine étant respectivement les deux premières saintes mosquées de l'Islam.

Quelques repères historiques

Au VII^e siècle de notre ère, les Arabes musulmans ont conquis le Levant et les armées de l'Empire byzantin se sont retirées au nord, jusqu'aux frontières des montagnes du Taurus. Le calife Omar Ibn Al-Khattâb est entré dans la ville de Jérusalem en 637. Les historiens racontent que le calife Omar est arrivé à l'entrée d'une église à Jérusalem, qu'il voulait prier, mais qu'il n'est pas entré dans l'église et a décidé de prier à l'extérieur. Ainsi, il a établi une tradition islamique de ne pas prier dans les temples des autres et de les laisser libres aux personnes de leur propre religion. Il a été rapporté qu'Omar a publié un document de protection pour les chrétiens appelé le « Pacte d'Omar ».

Les croisés pénètrent dans les pays d'Orient en 1096, occupent la ville de Jérusalem en 1099 et fondent le Royaume de Jérusalem, libéré en 1187 par Salah

al-Din al-Ayyubi. L'écrivain Amin Maalouf mentionne dans son roman « *Les Croisades vues par les Arabes* » (Éditions Jean-Claude Lattès, 1983) que Saladin a autorisé la liberté de culte et conservé les églises, et qu'il a amené des résidents juifs dans la ville et les a réinstallés dans le quartier juif après qu'ils en aient été chassés par les croisés durant 88 ans.

Jérusalem a été soumise à l'autorité de multiples empires islamiques dont le dernier était l'Empire ottoman, qui a duré quatre siècles, jusqu'à sa défaite durant la Première Guerre mondiale devant les Alliés. La Palestine est ainsi tombée sous mandat britannique (Accords Sykes-Picot 1916).

Pendant le mandat britannique, des escarmouches ont eu lieu entre la population arabe et les immigrants juifs. Les Nations Unies sont intervenues pour résoudre le conflit et ont publié en 1947 une décision divisant la Palestine en deux États, l'un arabe, l'autre juif, et placé la ville de Jérusalem sous autorité internationale. Lorsque le médiateur de l'Organisation des Nations Unies (ONU), le comte suédois Bernadotte, issu de la famille royale, est venu à Jérusalem et a essayé de lui trouver une solution durable, il a été assassiné par des terroristes sionistes en septembre 1948. Le 15 mai 1948, une guerre israélo-arabe a éclaté entraînant l'exode forcé d'une grande partie de la population arabe, et la proclamation de l'établissement de l'État d'Israël sur une partie de la Palestine.

Jérusalem-Est est restée sous le contrôle des Arabes, en particulier du royaume hachémite de Jordanie. Le statut religieux de la ville n'a pas changé et elle est restée ouverte aux religions abrahamiques. À la fin de 1948, Israël a déclaré Jérusalem-Ouest comme étant sa capitale, ce qui a conduit à l'expansion du secteur ouest de la ville. En 1967, Israël a occupé la Cisjordanie et la ville de Jérusalem-Est à majorité arabe, qui comprend les lieux saints. Ainsi, Jérusalem-Est est passée sous le contrôle d'Israël. Toutefois, l'occupation israélienne a maintenu l'autorité religieuse des dotations islamiques du royaume de Jordanie. En 1969, un extrémiste australien a pris d'assaut la mosquée Al-Aqsa et a mis le feu au côté sud de la mosquée. Les façades, le plafond, la chaire, les décorations, les tapis rares et tous les corans ont été brûlés. Le bâtiment a été partiellement endommagé. Les autorités israéliennes ont été accusées de couper l'eau et de ralentir l'envoi d'ambulances. Après de nombreuses revendications, Israël a traduit en justice l'Australien Dennis Rohan, puis l'a déclaré malade mental et l'a relâché.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a publié une résolution condamnant Israël et lui demandant d'annuler toutes les mesures qui modifieraient le statut de Jérusalem.

Quelques repères géographiques

La zone du vieux Jérusalem est d'un kilomètre carré et se compose de quatre quartiers : le quartier arménien, le quartier chrétien, le quartier juif (plus connu sous le nom de « *quartier d'honneur* ») et le quartier musulman. Quant aux quartiers arabes qui longent les remparts de la ville, les plus importants d'entre eux sont les quartiers : Abu Dis, Shuafat, Silwan, Al-Tour, Jabal Al-Mukaber et Sheikh Jarrah.

Le sanctuaire noble se situe dans le quartier islamique et est actuellement au centre du conflit. Ses dimensions sont de 480 mètres sur 300 mètres, ce qui équivaut à la superficie de 6 terrains de football. À l'intérieur se trouve la mosquée Al-Aqsa, sur le côté sud. La mosquée Dôme du Rocher (Qubdat As-Sakhrâh, en arabe) (Dôme doré dans le texte original), qui se situe sur le côté nord, repose sur un gros rocher d'origine, consolidé par une clôture en fer, et en dessous se trouve une grotte pouvant accueillir quatre à cinq personnes.

L'église du Saint-Sépulcre est située dans le vieux Jérusalem et a été construite sur le Golgotha, une colline connue pour être le lieu où Jésus a été crucifié, d'après les Évangiles. Le Saint-Sépulcre, dans lequel le Christ aurait été enterré, s'y trouve. C'est l'église chrétienne la plus sainte, et elle est située dans le quartier chrétien de la ville. C'est à Jérusalem que le Christ a porté sa croix et marché sur le chemin du Calvaire. Il y a une tradition à Jérusalem depuis que Salah al-Din (Saladin) y est entré en 1187, qui est que la clé de l'église de la Résurrection est gardée par l'un des musulmans de la ville. Elle est actuellement gardée par Adeeb Jouda al-Husseini, qui l'a présentée à quatre papes lors de leur visite de la ville.

Quant aux sacralités juives, elles sont encore ambiguës et se limitent au Mur Occidental ou Mur des Lamentations, historiquement sujet de controverses. Ce mur est une dotation islamique depuis le VII^e siècle de notre ère. En effet, c'est le mur ouest de la mosquée Al-Aqsa et il s'étend de la porte Mughrabi (ou Porte des maghrébins) au sud, jusqu'à l'école Al-Tankazi au nord, cette école que l'occupation israélienne a transformée en Knesset et Préfecture de police.

Israël modifie le statut de Jérusalem

En 1950, Israël a promulgué une loi appelée « *loi sur les fonds d'absence de 1950* ». Cette loi accorde à l'État d'Israël le pouvoir de confisquer et saisir les propriétés et ressources que les Palestiniens de Jérusalem, ayant fui l'occupation et cherché refuge dans les pays voisins, ont été contraints de laisser derrière eux en

1948. Leur nombre à cette époque-là, atteignait les 70 000, et leur immobilier est estimé à environ 80 % de la partie occupée, à savoir Jérusalem-Ouest.

Depuis 1967, les autorités d'occupation israéliennes ont commencé à confisquer les terres palestiniennes, et à y établir des colonies à proximité de Jérusalem-Est, afin de modifier le statut géographique, démographique et culturel de la ville. Et ce malgré la publication de nombreuses résolutions émises par les Nations Unies appelant à ne pas modifier le statut de la Ville sainte. Israël ne s'étant pas conformé à ces résolutions, elle a persévéré dans sa violation du droit international.

Jusqu'au début de l'année 2023, le nombre de colonies dans les environs de Jérusalem-Est atteignait plus de 40, et le nombre de colons, selon le site Internet de la CIA, atteignait 230 000 contre 360 000 Palestiniens (ce nombre n'inclut pas les habitants de Jérusalem-Ouest, dont la plupart sont des Juifs. La ville compte environ 950 000 habitants au total.

La présence de colons est une source de frictions quasi quotidiennes entre eux et la population palestinienne. La communauté internationale considère la colonisation comme illégale et de nombreux pays la considèrent comme un obstacle majeur à la recherche d'une solution au conflit israélo-arabe. De nombreux juifs ultra-nationalistes considèrent la colonisation comme un devoir religieux, pendant que certains colons pensent que les maisons dans les colonies coûtent moins chers que dans les autres villes...

La position des États-Unis sur les implantations allait de la considérer comme illégale pendant l'administration Reagan, à la reconnaissance de l'annexion de Jérusalem par l'administration Trump, en passant par la considérer comme un sujet de litige pendant l'administration Clinton.

Fouilles archéologiques

Depuis le XIX^e siècle, des fouilles archéologiques ont été menées à Jérusalem et dans d'autres régions de Palestine, et jusqu'à aujourd'hui, aucune antiquité juive n'a été trouvée à Jérusalem, en particulier dans la zone du Mont du Temple, c'est-à-dire le sanctuaire islamique. L'UNESCO a officiellement reconnu la zone du Mont du Temple comme monument islamique (2016). De 1961 à 1967, la scientifique britannique Kathleen Kenyon a fait des travaux de fouille à Jérusalem, Jéricho et dans d'autres régions de Palestine. Son travail a été publié en cinq tomes. Elle a également écrit un article sur ses recherches, intitulé « *De Jéricho à Deir Yassin* ». Elle a prouvé qu'il n'y a pas d'antiquités juives qui correspondent aux revendications

de la foi religieuse juive attribuées à David ou à Salomon. Elle a confirmé que la tour et une partie du mur remontent à l'époque hellénistique. Kenyon a écrit un article dans le journal *The Times* (17 août 1972), dans lequel elle a déclaré : « *Il a été rapporté dans plusieurs journaux que les autorités israéliennes ont effectué des fouilles tout au long du côté du mur ouest du sanctuaire al-Haram al-Sharif, où se trouvent les plus beaux édifices islamiques construits au Moyen Âge. Endommager ces bâtiments est considéré comme un crime majeur, et il n'est pas permis de dégrader des monuments antiques de cette manière si frivole.* »

En 1999, était publié un livre de Ze'ev Herzog, archéologue à l'Université de Tel-Aviv, intitulé « *Deconstructing the Walls of Jericho* » (Déconstruire les murs de Jéricho). Herzog a évoqué la possibilité de l'existence d'un simple temple quelque part dans la cour du Noble Sanctuaire al-Haram al-Sharif, et l'a considéré comme loin de l'énormité décrite dans les livres religieux souvent écrits après de nombreuses années de captivité babylonienne. Herzog a insisté, des preuves à l'appui, sur la différence entre ce qu'il appelait les « *légendes bibliques* » et les faits historiques ignorés.

Lors de sa réunion à Paris, le 18 octobre 2016, l'UNESCO a adopté une résolution confirmant que la mosquée Al-Aqsa est exclusivement l'un des lieux saints islamiques et que les Juifs n'y ont rien à voir. Il a considéré que la colline de la porte des Mughrabi en fait partie intégrante et a rejeté les mesures unilatérales israéliennes.

La résolution appelait Israël à permettre un retour à la situation historique qui existait jusqu'en septembre 2000, lorsque la dotation islamique jordanienne (le Waqf islamique) était la seule autorité supervisant les affaires de la mosquée Al-Aqsa. La résolution a également condamné les attaques israéliennes croissantes et les mesures illégales et abusives contre les travailleurs du Département des dotations islamiques, qui limitent la liberté de culte aux musulmans et leur interdisent l'accès à la mosquée Al-Aqsa. La résolution a montré les noms islamiques arabes de la mosquée Al-Aqsa, du sanctuaire noble et du mur Al-Buraq, dont Israël a continuellement cherché à falsifier l'identité islamique en le nommant « Mur des Lamentations ». La résolution a souligné l'importance de l'ancienne ville de Jérusalem et de ses murs pour les trois religions monothéistes.

Tout cela ne nie pas les croyances religieuses des Juifs ; l'UNESCO n'appelle pas à s'y opposer. La foi n'est pas comme la physique et les mathématiques, et le croyant en une religion va au-delà de la connaissance matérielle à travers les sens, pour atteindre l'inconnu invisible, par l'intermédiaire d'un pont de foi et de conscience. La liberté de culte est une des libertés absolues de l'homme. C'est un droit humain que personne ne remet en cause.

L'appel lancé à Israël pour qu'elle cesse de falsifier l'histoire islamique du Haram al-Sharif avec des fouilles anarchiques et absurdes, et pour qu'elle cesse de prendre des mesures pour réprimer les fidèles ou confisquer les terres des Palestiniens voisins, et provoquer ainsi les sentiments des musulmans du monde entier, ne nie pas le droit des juifs du monde entier à adorer (comme c'était la situation depuis l'époque de Muhammad Ali Pacha en Égypte), qui a été consacré avec l'arrivée de la Grande-Bretagne dans la région, et grâce à la juridiction religieuse des dotations islamiques jordaniennes, auxquelles les autorités israéliennes s'opposent.

Quelques repères politiques et culturels

Depuis la création de l'État d'Israël en 1948, cet État s'emploie à changer le statut de Jérusalem. Après avoir occupé le secteur ouest de la ville par la force militaire, il s'est empressé de confisquer les terres des résidents arabes sous prétexte de la loi sur l'absentéisme. Lorsqu'il a occupé le secteur oriental, c'est-à-dire la vieille ville, il a continué à confisquer les terres de la population palestinienne et à construire à leur place des colonies juives afin d'imposer une nouvelle réalité démographique.

Ces mesures ont toujours provoqué les Arabes, le monde islamique et le monde entier.

Conclusion

Dans les années 1990, feu le président syrien Hafez al-Assad a forgé l'expression *la paix des braves* et a failli conclure un accord de paix avec le Premier ministre israélien Yitzhak Rabin, assassiné aussitôt en Israël dans un précédent qui ne s'est jamais produit auparavant dans l'histoire de ce pays. Cette *paix des braves* incita Menahem Begin à démanteler les colonies du Sinaï pour parvenir à un traité de paix avec l'Égypte. En 2005, Ariel Sharon a décidé de démanteler les colonies de Gaza en prélude à son retrait. Les pays arabes ont approuvé l'Initiative de paix arabe, basée sur les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU et incluant le retrait des territoires occupés par Israël, la création d'un État palestinien avec pour capitale Jérusalem-Est, et la reconnaissance d'Israël ainsi que la garantie de sa sécurité.

Quand est-ce qu'un Israélien courageux, ni séduit par les milliards des États-Unis, ni par la puissance nucléaire d'Israël, viendra enfin décider de répondre positivement à l'Initiative de paix arabe, et mettre fin à ce conflit qui a épuisé tant de peuples ? Voilà ce que tout le monde se demande. ■

Références

- Torah, Bible, Coran.
- Accords Sykes-Picot, 1916 (<https://journals.openedition.org/anatoli/328>).
- « *Gouvernement futur de la Palestine* », Résolutions et décisions adoptées par l'Assemblée générale de l'ONU, au cours de sa deuxième session, 1947.
- Résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU condamnant Israël : n° 242 (22 novembre 1967), 338 (22 octobre 1967), 446 (22 mars 1979), 452 (20 juillet 1979), 465 (1^{er} mars 1980), 476 (30 juin 1980), 478 (20 août 1980), 1397 (12 mars 2002), 1515 (19 novembre 2003), 1850 (16 décembre 2008), 2334 (23 décembre 2016).
- « *Loi sur les fonds d'absence* » (ou « *Loi du retour* »), Knesset, 1950.
- Kenyon Kathleen, « *Archeology in the holy land* » (1960), « *Excavations at Jericho* » (5 volumes, 1965, « *De Jéricho à Deir Yassine* »), « *Digging up Jerusalem* » (1974).
- Herzog Ze'ev, « *Deconstructing the Walls of Jericho: biblical myth and archeological reality* », 1999.
- Herzog Ze'ev, Finkelstein, I., Singer-Avitz, L. & Ussishkin, D. « *Has king David's Palace in Jerusalem Been Found?* », Sep 2007, In: *Tel Aviv*. 34, 2, p. 142-164).
- « *Initiative de paix arabe* », proposée au Sommet de la Ligue Arabe 2002 (Beyrouth) et confirmée au Sommet de la Ligue Arabe 2007 (Riyad).
- « *Palestine occupée* » : Décisions 26 (avril 2015), 19 (avril 2016), 25 (18 octobre 2016) et 30 (5 mai 2017) du Conseil exécutif de l'UNESCO, concernant les lieux saints dans les Territoires palestiniens occupés, faisant suite aux résolutions 252, 476 et 478 du Conseil de Sécurité dénonçant les tentatives israéliennes de modifier le statut de la ville sainte de Jérusalem.